

**MAIRIE**  
**de**  
**CANGEY**  
**37530**

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 5 février 2019**  
-----

L'an deux mil dix-neuf, le cinq du mois de février à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CANGEY, étant assemblés en réunion ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Huguette DELAINE.

Etaient présents : MM. ROSSE, CHARTIER, MALO, SIMON, LENA.BACON, AUDEBERT  
MMES DELAINE, BARRITAUT, GAURON, SANCHEZ, ROBINET,  
COURTEVILLE

Etaient absentes excusées : Mmes BORDIER-BONNEAU, RETIF.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection du secrétaire dans le sein du Conseil. Madame Florence GAURON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Délibération n°2019 – FEVRIER 01**

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ECOLE DE MUSIQUE DE LIMERAY**

L'association « L'école de musique de Limeray » créée en juin 2009 par Madame Isabelle CHIRAC, va dans quelques mois fêter son dixième anniversaire. A l'occasion de cet anniversaire, tous les membres du bureau souhaitent marquer l'évènement par l'enregistrement sur CD par un professionnel du son d'un concert des élèves préparé par les professeurs. Le coût total de cet évènement s'élève à 1714 €.

C'est pourquoi, un soutien financier à hauteur de 200 € est demandé à la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association « L'école de Musique de Limeray.
- Dit que les crédits sont prévus au budget 2019

**Délibération n°2019 – FEVRIER 02**

**OBJET : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES**

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Val d'Amboise est compétente en matière de GEMAPI de la manière suivante : « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ».

Madame Le Maire donne lecture du rapport de la CLETC

Considérant que le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées est subordonné à l'accord des Conseils Municipaux des communes membres, qui ont trois mois pour se prononcer,

Madame Le Maire propose d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le rapport définitif de la CLETC du 20 septembre 2018

### **Délibération n°2019 – FEVRIER 03**

#### **OBJET : DISPOSITIF « LA BOURSE AUX PROJETS »**

Madame Le Maire informe le conseil Municipal que la Communauté de communes du Val d'Amboise organise le dispositif Bourse Aux Projets. Celui-ci a pour vocation d'encourager la prise d'initiative par les jeunes de 14 à 17 ans et se concrétise par la réalisation d'un stage au sein d'un service d'une Mairie, de la CCVA ou de toute autre structure associative située dans ce périmètre pendant les grandes vacances.

A l'issue du stage, et sous réserve que les conditions réglementaires soient remplies, le jeune perçoit une bourse lui permettant de financer un projet répondant à des critères précis : mobilité, scolarité, première nécessité, sport et culture.

Par ce dispositif, la Communauté de Communes du Val d'Amboise veut défendre les objectifs suivants :

- Encourager les jeunes dans la prise de responsabilités et la découverte du milieu du travail
- Favoriser la participation des jeunes à la vie du territoire à travers la découverte des structures locales ;
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle ;

Devenir structure partenaire signifie accueillir, durant les vacances d'été, un ou plusieurs jeunes âgés entre 14 et 17 ans au sein d'un service de la Mairie

Les jeunes de 14 et 15 ans auront une rémunération de 100 € contre une semaine de stage

Les jeunes de 16 et 17 ans auront une rémunération de 200 € contre deux semaines de stage.

La rémunération des jeunes est totalement financée par la Communauté de communes,

Madame Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce dispositif.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

**Décide**

- De devenir une structure partenaire du dispositif et envisage d'accueillir
  - une jeune au service administratif durant 1 à 2 semaines durant le mois de juillet en fonction de l'âge de la personne retenue.
  - un jeune au service technique durant 1 à 2 semaines durant le mois de juillet ou aout en fonction de l'âge de la personne retenue.

\*\*\*\*\*

### **Déplacement des aînés**

La commission d'action sociale se réunira le samedi 9 février 2019 avec le CCAS de Limeray pour étudier les problèmes de mobilité sur le territoire.

### **Ateliers PCAET**

Suite au terme de l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territoriale, la Communauté de Communes du Val d' Amboise passe désormais à la mise en œuvre de celui-ci. Certaines actions concernant la mobilité, l'alimentation et l'agriculture, les démarches d'exemplarité et le déploiement des énergies renouvelables seront travaillées avec les communes qui souhaitent désigner les élus intéressés pour participer aux réflexions.

### **Ecole primaire de CANGEY**

L'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2019/2020.

### **Litige - Urbanisme**

La construction d'un chalet en zone Ap (non constructible) est suivie par le Tribunal de Grande Instance de TOURS.

Récapitulatif de la séance du 5 février 2019
--

Délibération n°2019 – février 01 :  
Demande de subvention exceptionnelle  
Délibération n°2019 – février 02 :  
Approbation du rapport de la CLECT  
Délibération n°2019 – février 03 :  
Bourse aux projets 2019

*Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents le présent registre des délibérations.*

Liste des membres présents :

DELAINÉ Hugnette

ROSSE Yves

BARRITAULT Lise

SIMON Benoit

MALO Jean-Luc

CHARTIER Franck

SANCHEZ Alexandra

LENA Jean Michel

BACON David

AUDEBERT David

GAURON Florence

ROBINET Martine

COURTEVILLE Christine